

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoints au Maire.
Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Farès CHABI, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Monsieur Michel LEICK

Etaient absents : Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Francis GUEHERY, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Clément CONROUX, Madame Nadège DRISSI, Madame Rachel NICOLAS, Madame Vanessa CARRARA.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Dominique LANCERON, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR.

Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann MAUCOURT.

Secrétaire de séance : Madame Annick CAULIER

**POINT 2023-73- Subvention à la « Ligue Contre Le Cancer »
dans le cadre d'Octobre Rose 2023**

Rapporteur : Marc PINAULT

La commune de Moulins-lès-Metz, en partenariat avec l'association « Moulins-lès-Metz Animations », a organisé le dimanche 22 octobre 2023, une marche populaire et un repas dont les bénéfices ont été reversés à la Ligue Contre Le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle et complémentaire de 1.000,00 € à cette association.

Les crédits sont prévus au chapitre 67-6745,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VERSE une subvention de 1.000,00 € à l'association « Ligue Contre Le Cancer » au profit de l'ensemble de ses œuvres.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20

Convoqués le :
06/12/2023

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 12/12/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

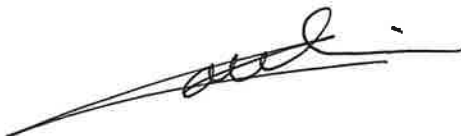
057-215704875-20231212-2023-73-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023

Affichage : 18/12/2023

Le secrétaire de séance,
Annick CAULIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.